

CONSEIL MUNICIPAL

Du lundi 05 juillet 2021 – 18 H 30

Sous la présidence de M. le Maire, Pierre ROZE.

Présents : Pierre ROZE, Nadine GOUILLOUX, Dominique MAYET, Elodie JOLY, Fabrice JOLY, Virginie CHASSAIGNE, Françoise GOUSSEF, Wilfrid MOIGNOUX et Pierre DAMBRICOURT (arrivé à 20 H 30).

Absents : Virginie ARNOLD, Philippe PICHON, François-Xavier AUBERT LA FAYETTE, Olivier LÉVIGNE, Justine TOSONI et Sarah HOSMALIN

Procurations : Pierre DAMBRICOURT à Pierre ROZE.

Secrétaire de séance : Elodie JOLY

Adoption du PV du conseil municipal du 08/06/2021 à l'unanimité.

I. Le RIFSEEP

Pour un effet au 01/09/2021, il faut attribuer aux personnels communaux les groupes du RIFSEEP.

Groupe II : les 3 secrétaires, et les 2 techniciens ;

Groupe III : Sylvie GUILLOT.

➔ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention.**

Principe adopté, il reste à définir les critères du groupe II selon le montant pour déterminer la prime mensuelle.

II. AEP, fin de chantier

Avenant au marché du 08/07/2020 car il y a un dépassement du budget, suite à la découverte de plomb dans les canalisations, des regards à rajouter et les mètres linéaires comptés.

Montant de l'avenant : 8 100,00 €, sur un chantier de plus de 300 000,00 €.

Sur les marchés : Pour rappel, les 2 premiers chantiers ont été réalisés avec près de 34 000,00 € de moins. Et – 70 000,00 € pour le chantier entre Chossière et le garage communal.

➔ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention.**

III. Eclairage public

Il doit y avoir une proposition pour les lanternes qui sont au camping du Grün de Chignore, référencées comme éclairage public (intensité, détecteur de mouvement...).

Choix à faire entre les 2 styles proposés, fin août/septembre et l'intensité.

IV. Aménagement de la place de l'Eglise

Négociation sur les bancs et poubelles notamment, et démontage de la terrasse du bar prévue.

Une seule offre : l'entreprise DURAND (de Brassac-les-Mines), avec une estimation à près de 330 000,00 € (pour terrassement...).

Négociation des clous de marquage des places, tour de la fontaine... 4 poubelles commandées pour 870,00 €.

Démontage de la terrasse du bar vu avec M.MALOSI. La terrasse sera sur 2 niveaux. La ferronnerie reste à réaliser pour la boulangerie et la terrasse du bar.

L'ordre de service était à envoyer signé le 30/06/2021 au plus tard, pour un montant de 311 811,39 € HT.

Environ 400 m² déduits de la traverse du bourg car sont départementaux. Près de 20 000,00 € seront financés par le département. Une nouvelle demande de FIC Relance est à envoyer avant le 14/07/2021.

V. Travaux de la cantine

Analyse d'air par DEKRA nécessaire suite au désamiantage, pour que les entreprises puissent travailler à l'intérieur.

Les travaux continuent pendant l'été, dont la maçonnerie (entreprise FERNANDEZ).

VI. Ossuaire

Près de 31 500,00 € de marchés signés le 10/06/2021. Les travaux doivent commencer d'ici peu. Possibilité de rendre accessible par une rampe. Seulement un portillon déclaré car sinon une proposition d'accessibilité au cimetière entièrement doit être faite.

VII. Préfiguration maison Archimbaud

2 offres reçues :

- 1 E.V.S par le « Pari des Mutations Urbaines » (AMBERT) ;
- 1 par « Vraiment Vraiment » (PARIS).

En avril, le travail sur le projet pourra se poursuivre. Réunion le 20/07/2021 pour les nouvelles propositions le 23/07/2021.

VIII. EPF SMAF

En attente ce jour de l'avis de l'EPF SMAF sur la maison au RONGERON, et le terrain BOREL.

IX. PNRLF

Une procédure sur le PNRLF pour l'accueil des nouveaux arrivants par les habitants. Un kit d'accueil sera distribué.

Françoise GOUSSEF est déclarée référente de la commune.

X. Concerts de l'été

Les affiches sont prêtes. Accord pour les barnums (location auprès des Seychelles).

En attente d'informations concernant l'instauration d'une jauge ou non.

XI. Chantier de jeunes

En attente de la fin des inscriptions, car seulement 3 pour le moment. Si 3 au final, annulation et si 5-6 maintien avec 1 accompagnant.

XII. Motion de soutien aux communes forestières

Contrat entre l'ONF et les communes forestières. 43 % d'augmentation de l'adhésion. 500 emplois supprimés. La contribution augmente mais le nombre de services proposés diminue.

L'ONF a un déficit de 500 millions. A de nouvelles attributions laissées par l'Etat dont la gestion du littoral. Mais l'Etat ne paye rien avant 2023.

D'où la motion de soutien aux communes forestières, notamment par celles du département.

→ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention.**

XIII. Demande acquisition

C'est l'un des frères, M. Alain BEAUDOUX qui souhaite acquérir la parcelle.

XIV. Adressage

Réunion prévue entre Nadine, Françoise et Dominique le 13/07/2021. Le fichier de télérelève des compteurs d'eau est basé sur celui de l'adressage.

XV. Point dossiers en cours

Budget : Rien à dire, budget OK.

Subventions : Bien avancé pour la cantine (FIC pour près de 56 469,00 €). La DETR a été reçue. L'Etat verse 105 492,00 € et le CAR 50 000,00 €. Le bonus de transition écologique s'élève à 15 666,00 €, et celui du bois à 2 250,00 €.

Interconnexion : en attente du retour du conseil municipal de COURPIÈRE.

Traverse : dossier à déposer en octobre.

XVI. Questions

- Virginie CHASSAIGNE évoque la situation des poubelles. C'est aux communes de prendre en charge la production des poubelles. Il faut déjà faire les plateformes sous les poubelles. Il faudrait également faire un tour de l'état des emplacements poubelle, et un plan pluriannuel.
- Wilfrid MOIGNOUX demande qui est en charge des chemins ruraux ? car il y a un problème dans celui de la Garbière notamment, et sous la scierie.
Le Maire répond que c'est à la charge de la commune. Il faut voir avec Rolland.
- Fabrice JOLY évoque l'alerte de Mme KEGELART quant au lierre présent sur le mur derrière l'école. Que faire ?
Le Maire répond qu'il n'y a pas d'accès, il faudrait voir avec Mme ROBERT pour qu'elle fasse le nécessaire. Ou le cas échéant, mandater un huissier.

Fin de séance à 22 H 00.

